

La LETTRE DE L'ADIRA

L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT D'ALSACE

N° 40
M A I
2 0 1 6



/// Le CAHR ET L'ADIRA ont fusionné

Les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont décidé de fusionner le CAHR et l'ADIRA pour encore plus de cohérence et d'efficacité sur le territoire alsacien.

En plus des deux départements et de l'Eurométropole de Strasbourg, les agglomérations de Mulhouse, Colmar, Trois Frontières et la Région de Haguenau se sont associées à cette nouvelle structure de développement économique qui se veut un partenaire fort de la région Grand Est.

Un rôle de facilitateur pour les entreprises et les collectivités

La nouvelle agence met ses compétences au service des entreprises et des collectivités pour favoriser l'emploi et le développement des activités économiques en Alsace. Pour atteindre cet objectif, elle travaille en partenariat étroit avec les collectivités, les services de l'Etat et tous les acteurs économiques locaux, au premier rang desquels les chambres consulaires.

L'équipe accompagne les entreprises industrielles et du tertiaire supérieur dans toutes les phases de leur vie : extension, ingénierie financière, partenariats, mise en réseau, optimisation industrielle... En cas de difficultés ou de restructuration, l'agence accompagne les entreprises pour limiter l'impact social sur les territoires. De plus, elle met à disposition son expertise et ses réseaux dans de nombreux domaines afin de les aider à progresser : impression 3D, responsabilité sociale et environnementale, difficultés de recrutement, opportunités du numérique, coopération transfrontalière...

Les projets d'aménagement du territoire des collectivités pour le développement des entreprises (zones d'activités, plateformes départementales...) bénéficient également d'un savoir-faire spécifique.

La nouvelle équipe s'engage à respecter plusieurs impératifs : confidentialité, réactivité, proximité, sens du service particulièrement développé.

SOMMAIRE

- **VIE DU RÉSEAU ADIRA**
Le CAHR et l'ADIRA ont fusionné
- **ACTUALITÉS DES ENTREPRISES**
MOBASOLAR, experte en photovoltaïque
COOLTECH APPLICATIONS se développe
- **NOUVELLES DES TERRITOIRES**
EcoParc Rhénan à Reichstett
Engagement des CdC du Haut-Rhin avec l'ADIRA
- **PUBLICATIONS**
L'industrie en Alsace : dynamique 2007 à 2014
et état des lieux
Le 2^{ème} magazine ZUT ! - ADIRA est sorti !
- **VIE DU RÉSEAU ADIRA**
Deux événements pour le lancement du magazine
ZUT ! - ADIRA

ÉDITO

L'ADIRA, outil économique des collectivités au service des entreprises, reconnue depuis 65 ans notamment pour sa faculté de liens opérationnels entre élus et dirigeants d'entreprises, est désormais constituée d'une équipe unique sur les deux départements qui s'attèlent au développement économique de l'Alsace.



Deux enjeux restent partagés entre l'ensemble des partenaires présents dans les nouvelles instances de cette ADIRA fusionnée :

- ▶ Faciliter la vie des entreprises pour permettre leur maintien et développement dans les territoires ;
- ▶ Favoriser la création d'entreprises, c'est permettre l'implantation d'un maximum d'employeurs afin de créer des emplois pour nos concitoyens alsaciens.

Il n'a jamais été autant nécessaire d'être aux côtés des entreprises. Il est fondamental que les acteurs se coordonnent pour faciliter le développement économique des territoires. L'union fait la force. L'union est donc notre devoir et notre avenir. C'est plus que jamais stratégique car il n'y aura pas de création d'emplois sans création d'employeurs. Telle est ma conviction.

Frédéric BIERRY
Président

 **adira**
L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT D'ALSACE

/// MOBASOLAR, EXPERTE EN PHOTOVOLTAÏQUE

Spécialisée dans le photovoltaïque, Mobasolar est installée à Horbourg-Wihr (68). Dirigée par deux associés, ce bureau d'études qui compte 6 salariés, est reconnu pour des projets complexes et vend à travers le monde un équipement spécifique pour les installations photovoltaïques. En quête perpétuelle d'évolutions, Mobasolar promet de plus le développement de l'autoconsommation.

Christian Brendlé et Marc Keller ont collaboré avec l'entreprise indienne Moser Baer active dans la production de panneaux photovoltaïques. Dans ce cadre, ils ont créé Mobasolar en 2009 pour distribuer les panneaux en Europe et ont également développé une expertise de bureau d'études pour des projets complexes et chantiers d'exception. Rapidement, Mobasolar a diversifié ses produits et s'approvisionne en matériels auprès de divers fournisseurs à travers le monde.

Parallèlement Marc Keller a développé une griffe inédite qui se fixe sur les cadres et permet de relier chaque panneau à la terre. L'invention de la Terragrif™ a fait l'objet d'un dépôt de brevet en 2011, elle est la seule alternative au fil de cuivre. Les griffes sont fabriquées en France et permettent aux installateurs de gagner du temps et d'économiser du cuivre.

Mobasolar s'oriente désormais vers le marché de l'autoconsommation autant pour les entreprises, les collectivités que les particuliers. Il s'agit de s'équiper en panneaux photovoltaïques pour produire de l'énergie pour son propre usage

en complément du réseau classique. Par des supports au sol faciles et rapides à monter et à brancher MOBASOLAR propose de devenir consomm'acteur de son énergie électrique. Pour répondre à cet enjeu, Mobasolar a développé, entre autres, un suiveur 2 axes (MOBASOL S) qui oriente les panneaux pour suivre automatiquement la position du soleil. Couplé à des outils d'optimisation des appareils domestiques et à terme à des batteries, l'utilisateur maîtrise sa consommation et réduit sa dépendance énergétique.

Les dirigeants de Mobasolar ont décidé de construire un nouveau bâtiment pour accompagner leur croissance. Ainsi, en septembre 2016, l'entreprise s'installera à Wolfgantzen dans un bâtiment à énergie positive et créera trois nouveaux emplois. Les dirigeants ont déjà prévu des possibilités d'extension du nouveau bâtiment.

L'entreprise a été accompagnée par Lucien Silès depuis de nombreuses années afin de l'aider dans son évolution. Grâce à l'intervention de l'ADIRA, la PME a pu bénéficier d'une aide de la Région, d'un prêt de la SODIV et du financement d'Alsabail pour le nouveau bâtiment avec une intervention du Conseil Départemental du Haut-Rhin et de la CdC du Pays de Brisach. Par ailleurs, le projet de développement a pu profiter du plan de revitalisation de Colmar Centre Alsace. Les dirigeants ont particulièrement apprécié le rôle de l'ADIRA, notamment, l'écoute, la compréhension, les conseils avisés et la mise en réseau avec d'autres entreprises pour envisager des partenariats dans notre écosystème.

Retrouvez l'article complet sur :
www.adira.com/mobasolar.html

/// COOLTECH APPLICATIONS se développe

Né en 2003 du génie créatif de son fondateur, Christian Muller, Cooltech Applications a inventé une nouvelle façon de faire du froid sans recourir à des gaz réfrigérants comme le fréon : le froid magnétique

Dès sa création, cette start-up alsacienne a été accompagnée par l'ADIRA dans ses réflexions stratégiques ainsi que dans la recherche de pistes de financement, de locaux adaptés ou dans la mise en relation avec des partenaires économiques.

Depuis le premier brevet pris en octobre 2013, l'entreprise a continué à développer son expertise pour maîtriser le procédé et le fonctionnement de son nouveau système de réfrigération. Avec plus de 295 brevets déposés et délivrés internationalement, et plus d'une centaine en cours de dépôt, Cooltech est l'entreprise au monde qui détient le plus de brevets dans cette thématique. Différentes collaborations scientifiques avec des laboratoires se sont mises en place, comme par exemple avec l'INSA, présente dès le début, le CNRS, le Critt Alsace et des laboratoires universitaires.

Qualifiée de rupture technologique dès l'origine, la création de froid par l'utilisation de champs magnétiques (le froid magnétique) permet des avancées significatives :

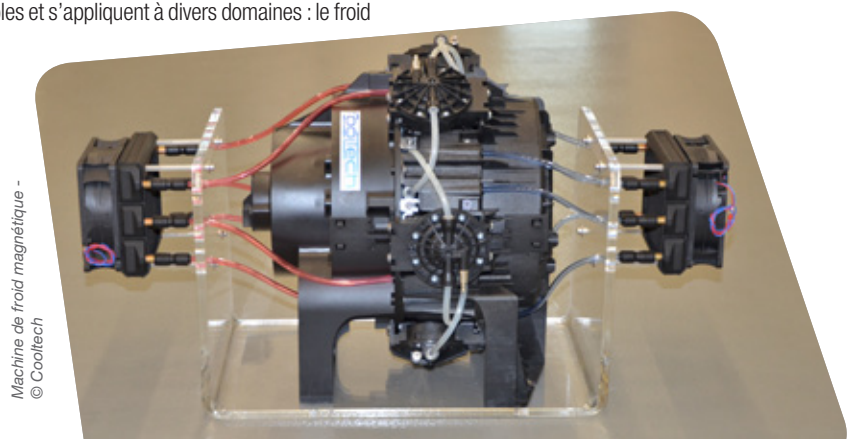
- ▶ Suppression des gaz réfrigérants et leurs conséquences ;
- ▶ Réduction des consommations d'énergie : le froid magnétique divise par deux la consommation énergétique liée à la réfrigération ;
- ▶ Réduction considérable du bruit de fonctionnement, augmentation de la durée de vie et de la sécurité des appareils.

Si les premiers axes de développement de l'entreprise s'orientent vers des applications sur les matériels de réfrigération, les potentiels d'utilisation de ces nouvelles méthodes de production de froid sont multiples et s'appliquent à divers domaines : le froid

domestique, les vitrines réfrigérées, les armoires froides et froid médical... n'en sont que quelques exemples.

Forte de ses 25 collaborateurs, la créativité de l'entreprise a été maintes fois reconnue lors des concours internationaux remportés et encouragée par la BPI France, la Région, les Ministères et par le soutien d'investisseurs, dont en premier lieu la SODIV.

Rejointe depuis lors par des fonds nationaux et internationaux, l'entreprise de Holtzheim (67) poursuit son développement, toujours soutenue par l'ADIRA.



Machine de froid magnétique -
© Cooltech

EcoParc Rhéнан

Un parc d'activités de dernière génération à Reichstett (67)

Illustration : H4-M. Bermyn / Bronwfields
- EcoParc Rhéнан

L'EcoParc Rhéнан à Reichstett (67) a vocation à devenir le futur pôle d'activités du nord de l'agglomération strasbourgeoise. Les terrains de l'ex-raffinerie Petroplus sont en cours de reconversion.

Au travers d'un partenariat liant les collectivités territoriales et l'Etat, Brownfields, groupe spécialisé dans la reconversion de friches industrielles, va démanteler, dépolluer puis aménager et commercialiser près de 80 hectares de terrains destinés aux activités industrielles, artisanales et de services.

L'EcoParc Rhéнан bénéficiera d'une desserte multimodale exceptionnelle (GCO, autoroutes et liaisons ferroviaires), avec des lots de 0,2 à 10 hectares et plus.

Une démarche économique

L'EcoParc Rhéнан totalise près de 80 hectares et offre une diversité de parcelles allant de 2 000 m² à plus de 10 hectares, de façon à offrir un spectre commercial élargi. Le site, développé autour d'un axe structurant traversant, accueillera des activités PME/PMI, de logistique, d'artisanat et services, ainsi que des activités de recyclage de matériaux issus de la construction.

A ce jour, près de 25 hectares ont été réservés pour l'implantation d'activités. A terme, près de 2 000 emplois sont attendus. Dans le cadre du développement économique de l'Eurométropole de Strasbourg, l'ADIRA participe activement à l'implantation d'entreprises sur ce pôle économique en devenir.

La dépollution de cette friche industrielle et les aménagements de l'EcoParc Rhéнан intègrent des mesures environnementales de conservation de l'écosystème en place, par la création d'une zone de compensation de près de 10 hectares qui permettra d'obtenir une biodiversité supérieure en fin de projet à ce qu'elle est aujourd'hui.

Une attention particulière sera portée à l'architecture des bâtiments ainsi qu'à l'environnement et au cadre de vie des occupants du site, par exemple par les trottoirs et pistes cyclables prévus à cet effet.

CONTACTS

Nicolas PFISTER :
nicolas.pfister@avalone.pro
Yasmina AZIBI :
yasmina.azibi@adira.com

Engagement des CdC du Haut-Rhin avec l'ADIRA

Le 11 février 2016, les représentants de 18 communautés de communes du Haut-Rhin ont été invités à l'Hôtel du Département à Colmar pour formaliser la signature de conventions de Conseil et d'Assistance.

Cet événement a eu lieu en présence d'Eric Straumann, Président du CD 68, Rémi Bertrand, Vice-Président du CD 67, représentant Frédéric Bierry, Président du CD 67 et de l'ADIRA, Philippe Trimaille, Conseiller départemental du Haut-Rhin et Président du CAHR, Vincent Froehlicher, Directeur Général de l'ADIRA et Alphonse Hartmann, Directeur du CAHR.

Les conventions signées par les CdC consacrent l'engagement de l'ADIRA en faveur de l'aménagement et du développement économique de l'ensemble des territoires.

La démarche initiée par le CAHR en amont du processus de fusion ADIRA-CAHR, sera déployée dans le Bas-Rhin. Les conventions déjà signées, seront transférées à la nouvelle agence ADIRA qui proposera ses services sur toute l'Alsace.

Eric Straumann a souligné la volonté du Conseil départemental du Haut-Rhin de maintenir un outil de proximité en appui des territoires et de leurs entreprises. Les représentants des communautés de communes n'ont pas manqué, lors de l'événement, de remercier l'équipe du CAHR pour la qualité du travail accompli.

PUBLICATIONS

L'industrie en Alsace dynamique 2007 à 2014 et état des lieux

A l'échelle de la nouvelle ADIRA, il nous a semblé pertinent d'analyser les évolutions récentes ainsi que la situation actuelle de l'emploi industriel sur le périmètre alsacien et ses cantons.

Réalisée à partir des statistiques annuelles de l'Urssaf-Accoss, cette étude comporte de nombreux éléments (cartes, figures, tableaux de données) regroupés en trois volets :

- Retour sur la période 2007-2014 : l'emploi industriel sur la base du nombre d'effectifs, de la part de l'industrie dans l'emploi du canton et de la répartition sur l'ensemble de l'Alsace ;
- Etat des lieux par canton : le point sur l'industrie dans les différents territoires fin

2014, notamment en termes de part dans l'ensemble du secteur concurrentiel, de répartition par secteur d'activité et de l'évolution des effectifs, secteur par secteur, par rapport à fin 2007 ;

- Type d'industrie/localisation : le poids relatif des différents secteurs d'activité et leur répartition sur le territoire alsacien.

Retrouvez l'ensemble de l'étude sur :
www.adira.com/l-industrie-en-alsace

PUBLICATIONS

Le 2^{ème} magazine ZUT ! - ADIRA est sorti !

Suite au succès du premier magazine hors-série, lancé en février 2015 à Strasbourg, les équipes de Zut ! et de l'ADIRA se sont lancées dans un projet plus ambitieux : un nouveau magazine alsacien, de 200 pages, édité à 8 000 exemplaires, financé par 80 partenaires et distribué gratuitement après deux grandes soirées de lancement à Mulhouse et Strasbourg, les 18 et 21 avril 2016. Il se compose de nouvelles rubriques entièrement dédiées à l'économie en Alsace.

En 2016, cette deuxième édition du magazine hors-série couvre l'ensemble de l'Alsace, avec des dossiers et des reportages inédits.

Tout en conservant la série de portraits « vu par » qui a fait le succès du premier numéro, l'ADIRA a souhaité élargir le deuxième numéro à des sujets plus vastes qui font son quotidien, comme la cession d'entreprise et le sauvetage des emplois, les difficultés que rencontrent de grandes entreprises à attirer des cadres en province et les solutions trouvées pour y remédier, ou encore la performance globale des entreprises à travers des exemples concrets de démarches de progrès social, technologique et environnemental mis en place en Alsace.

Financement du projet

La création du magazine, l'impression en Alsace, les deux soirées de lancement et la distribution ont été intégralement financées par les 80 partenaires du magazine, que nous tenons sincèrement à remercier et à féliciter pour leur engagement dans ce projet inédit.

Distribution du magazine

Environ 2 000 exemplaires du magazine (sur les 8 000) ont été remis aux invités lors des deux soirées de lancement. Les 6 000 exemplaires restants seront distribués par :

- ▶ Les équipes de l'ADIRA lors de leurs rendez-vous réguliers avec les chefs d'entreprise, ainsi que par les partenaires du magazine.
- ▶ La SNCF et AIR France, en gare de Strasbourg, à l'aéroport international de Strasbourg-Entzheim et à l'EuroAirport.
- ▶ L'équipe de Zut ! à La vitrine, 14 rue Sainte-Hélène, en centre-ville de Strasbourg, ainsi que dans des lieux de passage ciblés.

Le magazine est consultable sur www.adira.com

Vous y trouverez également la vidéo Making Of du magazine Zut ! - Adira 2016



VIE DU RÉSEAU DE L'ADIRA

Deux événements pour le lancement du magazine ZUT ! - ADIRA



Soirée de lancement au Motoco, Mulhouse -
Photo : © Jacques Mougenel

Deux soirées de lancement animées par Dan Leclaire ont été organisées : une à Mulhouse, au Motoco, un ancien et très beau bâtiment de l'usine DMC aujourd'hui investi par des artistes, et une à Strasbourg, à l'Hôtel du Département du Bas-Rhin. Ces événements ont rassemblé plus de 1 600 personnes pour la plupart chefs d'entreprise, cadres dirigeants ou élus.

Les lieux ont été mis gracieusement à disposition et les cocktails ont été soit offerts soit intégralement financés par les partenaires du magazine.

Des partenaires, comme Spin Me Up, Auguste & Louise, Studio Petit Martin et Gigagraf ont permis d'animer les soirées, respectivement grâce à la vidéo du making-of, le photocal reproduisant la couverture du magazine, le Happy Freeze, les décorations éphémères réalisées à partir des chutes de papier du

magazine hors-série et la reproduction géante de la couverture réalisée grâce à l'innovation de « L'Image Verte », un support de communication écologique issu du recyclage.

En plus de la découverte du magazine, ces événements ont donné aux invités la possibilité de rencontrer dans une ambiance conviviale de nombreux autres acteurs du monde économique et politique alsacien.

Revivez les deux événements sur www.adira.com grâce à la vidéo

« Soirées de lancement magazine ZUT !-ADIRA »

Directeur de publication : Vincent Froehlicher
Rédaction : Yasmina Azibi, Valérie Carasco, Vincent Froehlicher, Eurydice Hallé, Monique Jung, Mathilde Lafaye, Sigrid Périn, Lucien Silès, Eric Thoumelin.

Relations avec les prestataires : Sigrid Périn
Abonnement : Contactez l'ADIRA.
Conception graphique : La Couleur du Zèbre, 03 69 96 41 69
Impression : Imprimerie Kocher, Rosheim, 03 88 50 26 09

adira
L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT D'ALSACE

Siège social : Parc des Collines - 68 rue Jean Monnet F-68200 Mulhouse - Tél. +33 (0)3 89 60 30 68
Pôle Bas-Rhin - Strasbourg Eurométropole : 3 quai Kléber - « le Sébastopol » - F-67000 Strasbourg - Tél. +33 (0)3 88 52 82 82
alsace@adira.com - www.adira.com